

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CREIL SUR OISE

Depuis le 4 février, la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise propose à tous les habitants du territoire un ramassage des encombrants sur rendez-vous.

En effet depuis cette date la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise a harmonisé la collecte des déchets sur tout son territoire. Cette démarche, dont l'objectif est de mieux maîtriser les coûts de gestion des déchets, concerne notamment la collecte des encombrants. L'ACSO propose ainsi le ramassage des encombrants à la demande, sur simple rendez-vous. Il suffit d'appeler le **Numéro Vert : 0 805 12 60 60**, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Ce dispositif est une réponse plus adaptée aux besoins des habitants de l'agglomération car il permet aux usagers de se débarrasser de leurs rebuts tout au long de l'année, sans attendre une date mensuelle spécifique.

Infos pratiques :

- Avant de jeter vos encombrants, pensez à **Troc-Sud-Oise.fr** : le **site gratuit de petites annonces** conçu à l'échelle du territoire. Il permet de donner une seconde vie à des objets qui paraissent des rebuts pour certains mais peuvent constituer des trésors pour d'autres : pot de peinture entamé, électroménager pour pièces, meubles, etc.).
- La Recyclerie constitue une autre possibilité de réemploi des encombrants limitant ainsi la quantité de déchets à traiter : **Sud Oise Recyclerie**, située à Villers-Saint-Paul, Z.A. du Marais Sec, rue du Pont de la Brèche, accueille les objets recyclables du mardi au samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30. Davantage d'information en consultant www.sorecyclerie.fr.
- Attention : certains déchets ne peuvent pas être collectés avec les encombrants et doivent impérativement être amenés en déchetterie :
 - Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
 - Déchets comportant le symbole « Danger » : décapants, solvants etc.
 - Déchets spéciaux : huiles, cartouches d'encre, gravats, pneus, batteries etc.
- Déchetteries du territoire ou à proximité directe : elles sont accessibles gratuitement pour les particuliers sur présentation de la carte d'accès (disponible en remplissant le formulaire sur <http://www.smvo.fr>)

Creil Zone ALATA – Avenue d'Halatte	Laigneville Rue Pierre et Marie Curie	Saint-Leu d'Esserent Z.I. du Renoir - Rue Marcel Paul
Villers-Saint-Paul Av. Frédéric et Irène Joliot Curie	Bury Z.A. du Bois Noir – Rue des Vallées	

Les déchetteries sont ouvertes du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h. Un numéro vert gratuit est également disponible pour tout renseignement : 0 800 60 20 02.

Par ailleurs, le ramassage mensuel des encombrants sur les communes de Cramoisy, Maysel, Rousseloy, Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Saint-Vaast-Lès-Mello et Thiverny est pour l'instant maintenu.

CONTACTS PRESSE : 15-190502

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 130 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.